

Réf: Dossier N° 072889

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NIKAL SERVICES »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA, Lot 273, Ilot 12D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 12/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIKAL SERVICES »

Objet : TRANSPORT DE PERSONNE ET DE MARCHANDISES
DIVER
S

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA, Lot 273, Ilot 12D

Dirigeant(s) : M NIAMIEN LIVASSE EMMANUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00446 du 04/02/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°02814/GTCA/RC/2022 du 04/02/2022

